CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 MARS 2022
Salle du Conseil – 18h30
Mairie déléguée des Essarts (Essarts en Bocage)

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Étaient présents : Caroline BARRETEAU, Jean-Pierre MALLARD, Régine NICOLEAU (départ au point 17), Jean-Yves BRICARD, Claudine LEBOUCHER, Maryvonne VERDEAU, Frédéric GONNORD, Marie-Josèphe POISSONNEAU, Virginie RONDEAU.

Était également présent :
- Bruno GABORIAU (Responsable du Pôle Personnes Agées).

Absents excusés :
- Freddy RIFFAUD,
- Rosie HERBRETEAU.

Élection du secrétaire de séance : Virginie RONDEAU a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 16 Février 2022

Le Compte-Rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 16 Février 2022 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

1. **Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Principal**

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Président du CCAS d'Essarts en Bocage sur le budget principal.

En application de l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Vice-Président présente au Conseil d'Administration le compte administratif.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître :

- Pour l'exercice 2021, un résultat déficitaire de 15 552.59 € se décomposant en section de fonctionnement d'un résultat déficitaire de 15 552.59 € et en section d'investissement d'un résultat nul
- Pour le résultat de clôture 2021 (exercices cumulés) un résultat excédentaire de 29 940.58 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 22 902.07€ et par un excédent d'investissement de 7 038.51 €. Il ne présente aucun reste à réaliser.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **reconnaissent la sincérité des restes à réaliser en dépenses et en recettes,**
- **décident d'arrêter le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**

- **approuvent le compte administratif du budget principal du CCAS d'Essarts en Bocage pour l'exercice 2021, tel que résumé ci-dessus.**

2. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Principal

Monsieur le vice-président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécuté par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage sur le budget principal.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion fait apparaître :

- Pour l'exercice 2021, un résultat déficitaire de 15 552.59 € se décomposant pour la section de fonctionnement d'un déficit de 15 552.59 € et pour la section d'investissement d'un résultat nul,

- Pour le résultat de clôture 2021 (exercices cumulés) un résultat excédentaire de 29 940.58 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 22 902.07 € et par un excédent d'investissement de 7 038.51 €. Il ne présente aucun reste à réaliser.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le Compte de Gestion 2021 du Budget Principal du CCAS de la commune d'Essarts en Bocage,**
- **autorisent Monsieur le Président à signer le dit document.**

3. Affectation des Résultats 2021 – Budget Principal

Après avoir entendu les Comptes Administratifs de l'exercice 2021 du Budget Principal du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage ;

Considérant les résultats suivants :

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident d'affecter les résultats 2021 dans le Budget Principal du CCAS d'Essarts en Bocage 2022 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 22 902.07 €

Section d'investissement – recettes :

001 – excédent d'investissement reporté : 7 038.51 €

4. Vote du Budget Primitif 2022 du Budget Principal du CCAS d'Essarts en Bocage

Monsieur le Vice-Président soumet au vote du Conseil d'administration le budget principal 2022. Le vote s'effectue par chapitre en section de fonctionnement et par opération ou par chapitre en section d'investissement.
Le projet de budget est joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent (chapitre par chapitre, opération par opération en investissement) le budget présenté ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général (3)	15 000,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00	UNANIMITE
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 000,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00	UNANIMITE
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	12 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	UNANIMITE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion courante		**69 000,00**	**0,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**69 000,00**	**0,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***	

TOTAL	**69 000,00**	**0,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	**66 300,00**	
					+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**	
					=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					**66 300,00**	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	35 000,00	0,00	43 397,93	43 397,93	43 397,93	UNANIMITE
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion courante		**35 000,00**	**0,00**	**43 397,93**	**43 397,93**	**43 397,93**	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement		**35 000,00**	**0,00**	**43 397,93**	**43 397,93**	**43 397,93**	
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
043	*Opérations ordre intérieur de la section (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***	
TOTAL		**35 000,00**	**0,00**	**43 397,93**	**43 397,93**	**43 397,93**	
						+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						**22 902,07**	
						=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						**66 300,00**	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	Vote de l'assemblée délibérante
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 800,00	0,00	7 038,51	7 038,51	7 038,51	UNANIMITE
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		**6 800,00**	**0,00**	**7 038,51**	**7 038,51**	**7 038,51**	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		**6 800,00**	**0,00**	**7 038,51**	**7 038,51**	**7 038,51**	
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***	

TOTAL	**6 800,00**	**0,00**	**7 038,51**	**7 038,51**	**7 038,51**	
					+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**	
					=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**7 038,51**	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	Vote de l'assemblée délibérante
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***	

TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
					+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**7038,51**	
					=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**7038,51**	

5. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget annexe CCAS d'Essarts En Bocage – MARPA Claire Fontaine

Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Vice-Président du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage, sur le budget annexe du CCAS d'Essarts en Bocage - MARPA Claire Fontaine.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – MARPA Claire Fontaine fait apparaître un résultat global excédentaire de 88 671,07 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 2 854,51 € et pour la section d'investissement par un excédent de 85 816,56 € tel que résumé ci-dessous.

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **décident d'arrêter le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**

- **approuvent le Compte Administratif du budget annexe CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage– MARPA Claire Fontaine pour l'exercice 2021, tel que résumé ci-dessous.**

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2021	490 809,17	482 461,75	11 047,10	14 926,30	501 856,27	497 388,05
RESULTATS DE L'EXERCICE	**-8 347,42**			**3 879,20**	**-4 468,22**	
Résultats reportés		11 201,93		81 937,36		93 139,29
RESTES A REALISER						
RESULTATS DEFINITIFS		**2 854,51**		**85 816,56**		**88 671,07**

6. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe CCAS d'Essarts En Bocage – MARPA Claire Fontaine

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécuté par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion fait apparaître :

- Pour l'exercice 2021 : un résultat déficitaire de 4 468,22 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un déficit de 8 347,42 € et pour la section d'investissement par un résultat excédentaire de 3 879,20 €,

- Pour le résultat de clôture 2021 (exercices cumulés) : un résultat excédentaire de 88 671,07 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 2 854,51 € et pour la section d'investissement par un excédent de 85 816,56 €.

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif,

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le Compte de Gestion 2021 du budget annexe CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage – MARPA Claire Fontaine.**
- **autorisent Monsieur le Président du CCAS à le signer.**

7. Affectation des Résultats 2021 – Budget annexe CCAS d'Essarts En Bocage – MARPA Claire Fontaine

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – MARPA Claire Fontaine,

Considérant les résultats suivants :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2021	490 809,17	482 461,75	11 047,10	14 926,30	501 856,27	497 388,05
RESULTATS DE L'EXERCICE	**-8 347,42**			**3 879,20**	**-4 468,22**	
Résultats reportés		11 201,93		81 937,36		93 139,29
RESTES A REALISER						
RESULTATS DEFINITIFS		**2 854,51**		**85 816,56**		**88 671,07**

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident d'affecter les résultats 2021 de la façon suivante :

Section de fonctionnement – dépenses :

02 – Report à nouveau : 2 854 ,51 €

Section d'investissement – recettes :

01 – excédent d'investissement reporté : 85 816,56 €

8. Budget Primitif 2022 - Budget annexe CCAS d'Essarts En Bocage – MARPA Claire Fontaine

Monsieur le Vice-Président soumet au vote du Conseil d'administration le budget primitif de la MARPA Claire Fontaine pour l'année 2022.

Le total en dépenses s'élève à :

- 425 594 € en section de fonctionnement
- 83 181,49 € en section d'investissement

Le total en recettes s'élève à :

- 425 594 € en section de fonctionnement
- 83 181,49 € en section d'investissement

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, acceptent le budget primitif de la MARPA Claire Fontaine pour l'année 2022 tel que présenté ci-après :

850018235 Code FINESS	MARPA CLAIRE FONTAINE MARPA 82001	BP MAR	2022 ESMS

Budget Prévisionnel - Support normalisé — **Année N : 2022**

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

		Budget executoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Budget executoire	Vote de l'assemblée délibérante
			Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		66 600.00 €	78 777.84 €	0.00 €	78 777.84 €	78 777.84 €	
606	Achat non stockés de mat et four	66 600.00 €	78 777.84 €	0.00 €	78 777.84 €	78 777.84 €	
		4 700.00 €	7 231.98 €	0.00 €	7 231.98 €	7 231.98 €	
625	Déplacements, missions et récept.	500.00 €	450.00 €	0.00 €	450.00 €	450.00 €	
626	Frais postaux et télécom	3 200.00 €	2 750.00 €	0.00 €	2 750.00 €	2 750.00 €	
6281	Prest. de blanchissage extérieur	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
6283	Prest. de nettoyage extérieur	0.00 €	550.00 €	0.00 €	550.00 €	550.00 €	
6288	Autres	0.00 €	3 481.98 €	0.00 €	3 481.98 €	3 481.98 €	
TOTAL GROUPE 1		**71 300.00 €**	**86 009.82 €**	**0.00 €**	**86 009.82 €**	**86 009.82 €**	**UNANIMITE**
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel							
		252 200.00 €	258 150.00 €	0.00 €	258 150.00 €	258 150.00 €	
621	Personnel extérieur à l'établ.	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	
622	Rémunérations intérim/honoraire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
633	Impôts et taxes sur autres organ	2 000.00 €	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	
641	Rémunérations du pers non méd	176 370.00 €	215 000.00 €	0.00 €	215 000.00 €	215 000.00 €	
645	Charges de sécu. soc. et prevoy.	67 910.00 €	6 150.00 €	0.00 €	6 150.00 €	6 150.00 €	
647	Autres charges sociales	4 920.00 €	18 700.00 €	0.00 €	18 700.00 €	18 700.00 €	
648	Autres charges de personnel	1 000.00 €	1 300.00 €	0.00 €	1 300.00 €	1 300.00 €	
TOTAL GROUPE 2		**252 200.00 €**	**258 150.00 €**	**0.00 €**	**258 150.00 €**	**258 150.00 €**	**UNANIMITE**
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure							
		96 694.00 €	111 550.00 €	0.00 €	111 550.00 €	111 550.00 €	
6132	Locations immobilières	75 000.00 €	75 500.00 €	0.00 €	75 500.00 €	75 500.00 €	
6135	Locations mobilières	810.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	
6152	Entretien et rép sur biens immo	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	
6155	Entretien et rép sur biens mob	3 170.00 €	7 500.00 €	0.00 €	7 500.00 €	7 500.00 €	
6156	Maintenance	14 714.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	
616	Primes d'assurances	1 800.00 €	1 100.00 €	0.00 €	1 100.00 €	1 100.00 €	
618	Divers	1 200.00 €	6 450.00 €	0.00 €	6 450.00 €	6 450.00 €	
627	Services bancaires et assim	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
635	Autres impôts et taxes, vers ass	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.00 €	2.00 €	0.00 €	2.00 €	2.00 €	
658	Charges diverses de gest. cour.	0.00 €	2.00 €	0.00 €	2.00 €	2.00 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	
673	Titres annulés (ex. antérieurs)	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 400.00 €	6 904.60 €	0.00 €	6 904.60 €	6 904.60 €	
6811	Dap immo inc et corpo	5 400.00 €	2 378.00 €	0.00 €	2 378.00 €	2 378.00 €	

6812	Dap charges à répartir	0.00 €	4 526.60 €	0.00 €	4 526.60 €	4 526.60 €	
TOTAL GROUPE 3		**102 094.00 €**	**128 456.60 €**	**0.00 €**	**128 456.60 €**	**128 456.60 €**	**UNANIMITE**
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		**425 594.00 €**	**472 616.42 €**	**0.00 €**	**472 616.42 €**	**472 616.42 €**	
		Report à nouveau en N-1	**Report à nouveau en N**				
002	*Déficit antérieur reporté expl.*	**0.00 €**			**2 854.51 €**		
Total dépenses de fonctionnement		**425 594.00 €**	**472 616.42 €**	**0.00 €**	**475 470.93 €**	**475 470.93 €**	**UNANIMITE**

850018235 Code FINESS	MARPA CLAIRE FONTAINE MARPA 82001	BP MAR	2022 ESMS

Budget Prévisionnel - Support normalisé — **Année N : 2022**

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

		Budget executoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Budget exécutoire	Vote de l'assemblée délibérante
			Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
Groupe 1 : Produits de la tarification							
		419 184.60 €	411 093.09 €	0.00 €	411 093.09 €	411 093.09 €	
733	Produits à la charge de département	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
734	Produits à la charge de l'usager	419 184.60 €	403 093.09 €	0.00 €	403 093.09 €	403 093.09 €	
738	Produits à la charge d'autre financeurs	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €	8 000.00 €	
TOTAL GROUPE 1		419 184.60 €	411 093.09 €	0.00 €	411 093.09 €	411 093.09 €	UNANIMITE
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation							
		6 409.40 €	51 050.00 €	0.00 €	51 050.00 €	51 050.00 €	
6459	Remb..charges sécurité sociales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
70	Produits sauf 7082	6 000.00 €	35 800.00 €	0.00 €	35 800.00 €	35 800.00 €	
74	Subv d'exp et participations	409.40 €	5 250.00 €	0.00 €	5 250.00 €	5 250.00 €	
75	Autres produits gestion courant	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
6419	Remb. / rémun. pers. non medical	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	
TOTAL GROUPE 2		6 409.40 €	51 050.00 €	0.00 €	51 050.00 €	51 050.00 €	UNANIMITE
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables							
PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.00 €	13 327.84 €	0.00 €	13 327.84 €	13 327.84 €	
777	Quote part des subv d'invest	0.00 €	13 327.84 €	0.00 €	13 327.84 €	13 327.84 €	
TOTAL GROUPE 3		0.00 €	13 327.84 €	0.00 €	13 327.84 €	13 327.84 €	UNANIMITE
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		425 594.00 €	475 470.93 €	0.00 €	475 470.93 €	475 470.93 €	
		Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 Excédent antérieur reporté expl.		0.00 €			0.00 €	0.00 €	
Total recettes de fonctionnement		**425 594.00 €**	**475 470.93 €**	**0.00 €**	**475 470.93 €**	**475 470.93 €**	**UNANIMITE**

850018235 Code INESS	MARPA CLAIRE FONTAINE MARPA 82001	BP MAR	2022 ESMS

Budget Prévisionnel - Support normalisé **Année N : 2022**

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

		Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n	Vote de l'assemblée délibérante
Remboursement des dettes financières				
165	dépots et cautionnements reçus	7 200.00 €	1 200.00 €	
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**7 200.00 €**	**1 200.00 €**	
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
2011	Frais de constition	6 000,00 €	0,00 €	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences,marques et	0,00 €	6 185,08 €	
208	Autres immobilisations incorporelles	6 000,00 €	15 000,00 €	
20	**Immobilisations incorporelles**	**12 000.00 €**	**21 185.08 €**	
2154	Matériel et outillage	31 000,00 €	50 000,00 €	
216	Collections ; œuvres d'art	2 981,49 €	0,00 €	
2183	matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	15 000,00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00 €	15 000,00 €	
21	**Immobilisations corporelles**	**63 981,49 €**	**80 000,00 €**	
A Régulariser				
1392	Subv. D'inv. - Collectivités et établisements publics	0.00 €	13 327.84 €	
13	**Subventions d'investissement**	**0.00 €**	**13 327.84 €**	
Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)		**83 181.49 €**	**115 712.92 €**	UNANIMITE
TOTAL GÉNÉRAL		**83 181.49 €**	**115 712.92 €**	UNANIMITE

850018235	MARPA CLAIRE FONTAINE	BP	2022
Code FINESS	MARPA 82001	MAR	ESMS

Budget Prévisionnel - Support normalisé	**Année N : 2022**

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

		Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n	Vote de l'assemblée délibérante
Augmentation des dettes financières				
165	Dépots et cautionnements reçus	3 600.00 €	3 000.00 €	
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**3 600.00 €**	**3 000.00 €**	
Autres				
28013	Frais d'évaluation	1 150,00 €	1 188,00 €	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et	900,00 €	1 190,00 €	
28154	Matériel et outillage	850,00 €	13 865,62 €	
28181	Installations générales; agencements, aménagements divers	0,00 €	98,99 €	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	250,00 €	752,59 €	
28188	Autres Immobilisations corporelles	2 100,00 €	3 013,74 €	
28253	Instalation à caratères spécifiques	0,00 €	0,00 €	
28283	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	
28284	Mobilier	150,00 €	123,50 €	
28	**Amortissement immobilisations**	**5 400.00 €**	**20 232.44 €**	
A Régulariser				
1312	Subv. D'équip. Transf. - Collectivités et établissemnts publics	6 663.92 €	6 663.92 €	
13	Subv. invest. compte résultat	6 663.92 €	6 663.92 €	
Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)		**15 663.92 €**	**29 896.36 €**	UNANIMITE
001	**Résultat cumulé antérieur (excédent)**	67 517.57 €	85 816.56 €	
TOTAL GÉNÉRAL		**83 181.49 €**	**115 712.92 €**	UNANIMITE

9. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget annexe SAAD - MARPA

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Président du CCAS d'Essarts en Bocage sur le budget annexe SAAD - MARPA.

En application de l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Vice-Président présente au Conseil d'Administration le compte administratif.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître :

- Pour l'exercice 2021, un résultat excédentaire de 5 259,42 € € se décomposant en section de fonctionnement d'un résultat excédentaire de 5 259,42 € et en section d'investissement d'un résultat nul.
- Pour le résultat de clôture 2021 (exercices cumulés) un résultat excédentaire de 15 790,60 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 15 790,60 € et par un excédent d'investissement de 0 €. Il ne présente aucun reste à réaliser.

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2021		5 259,42				5 259,42
RESULTATS DE L'EXERCICE		**5 259,42**		**0,00**		**5 259,42**
Résultats reportés		10 531,18				10 531,18
RESTES A REALISER						
RESULTATS DEFINITIFS		**15 790,60**		**0,00**		**15 790,60**

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **reconnaissent la sincérité des restes à réaliser en dépenses et en recettes,**
- **décident d'arrêter le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**
- **approuvent le compte administratif du budget annexe SAAD - MARPA du CCAS d'Essarts en Bocage pour l'exercice 2021, tel que résumé ci-dessus.**

10. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget annexe SAAD - MARPA

Monsieur le vice-président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécuté par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage sur le budget annexe SAAD - MARPA.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion fait apparaître :

- Pour l'exercice 2021, un résultat excédentaire de 5 259,42 € se décomposant pour la section de fonctionnement d'un excédent de 5 259,42 € et pour la section d'investissement d'un résultat nul,

- Pour le résultat de clôture 2021 (exercices cumulés) un résultat excédentaire de 5 259,42 € se décomposant pour la section de fonctionnement par un excédent de 5 259,42 € et par un excédent d'investissement de 0 €. Il ne présente aucun reste à réaliser.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les aux membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le Compte de Gestion 2021 du budget annexe SAAD – MARPA du CCAS de la commune d'Essarts en Bocage,**
- **autorisent Monsieur le Président à signer le dit document.**

11. Affectation des Résultats 2021 – Budget annexe SAAD - MARPA

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2021 du budget annexe SAAD – MARPA du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage ;

Considérant les résultats suivants :

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident d'affecter les résultats 2021 dans le budget annexe SAAD – MARPA du CCAS d'Essarts en Bocage de la façon suivante :

Section de fonctionnement – recettes :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 15 790,60 €

12. Approbation du Budget annexe SAAD – MARPA 2022

Monsieur le vice-président soumet au vote du Conseil d'Administration, le budget annexe SAAD – MARPA Claire Fontaine 2022.

Le total en dépenses s'élève à :

- 45 790,60 € en section de fonctionnement

Le total en recettes s'élève à :

- 45 790,60 € en section de fonctionnement

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent le Budget Primitif de la MARPA Claire Fontaine pour l'année 2022 tel que présenté ci-après :

8500028523	**SAAD CLAIRE FONTAINE**	**BP**	**2022**
Code FINESS	**SAAD 82004**	**SAAD**	**ESMS**

Budget Prévisionnel - Support normalisé **Année N : 2022**

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

		Budget executoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Budget executoire	Vote de l'assemblée délibérante
			Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		2 000,00 €	15 790,60 €	0.00 €	15 790,60 €	15 790,60 €	
606	Achat non stockés de mat et four	2 000,00 €	15 790,60 €	0.00 €	15 790,60 €	15 790,60 €	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
625	Déplacements, missions et récept.	0,00 €	0,00 €	0.00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL GROUPE 1		**2 000,00 €**	**15 790,60 €**	**0,00 €**	**15 790,60 €**	**15 790,60 €**	**UNANIMITE**
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel							
		30 000,00 €	30 000,00 €	0.00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	
621	Personnel extérieur à l'étab.	30 000,00 €	30 000,00 €	0.00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	
TOTAL GROUPE 2		**30 000,00 €**	**30 000,00 €**	**0.00 €**	**30 000,00 €**	**30 000,00 €**	**UNANIMITE**
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure							
		2 031,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
6156	Maintenance	2 031,18 €	0,00 €	0.00 €	0,00 €	0,00 €	
616	Primes d'assurances	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00 €	700,00 €	0.00 €	0,00 €	0,00 €	
6811	Dap immo inc et corpo	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL GROUPE 3		**3 231,18 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**UNANIMITE**
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		**35 231,18 €**	**45 790,60 €**	**0.00 €**	**45 790,60 €**	**45 790,60 €**	

	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 Déficit antérieur reporté expl.	**0.00 €**			0,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	**35 231,18 €**	**45 790,60 €**	**0.00 €**	**45 790,60 €**	**45 790,60 €**	**UNANIMITE**

850028523 Code FINESS	SAAD CLAIRE FONTAINE SAAD 82004	BP SAAD	2022 ESMS

Budget Prévisionnel - Support normalisé	Année N :	2022

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

		Budget executoire N-1	Budget prévisionnel proposé			Budget exécutoire	Vote de l'assemblée délibérante
			Reconductions	Mesures nouvelles	Total		
Groupe 1 : Produits de la tarification							
		24 700,00 €	30 000,00 €	0.00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	
733	Produits à la charge de département	24 700,00 €	10 000,00 €	0.00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
734	Produits à la charge de l'usager	0,00 €	20 000,00 €	0.00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
TOTAL GROUPE 1		**24 700,00 €**	**30 000,00 €**	**0.00 €**	**30 000,00 €**	**30 000,00 €**	**UNANIMITE**
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		24 700,00 €	30 000,00 €	**0.00 €**	30 000,00 €	30 000,00 €	
		Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N				
002 Excédent antérieur reporté expl.		**0.00 €**			15 790,60 €	15 790,60 €	
Total recettes de fonctionnement		**24 700,00 €**	**30 000,00 €**	**0.00 €**	**45 790,60 €**	**45 790,60 €**	**UNANIMITE**

13. Contrat d'Apprentissage – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage

Le Vice-Président, propose à l'Assemblée :

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 modifiée, portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ;

VU le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 modifié, portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public ;

VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial ;

Considérant l'avis du Comité Technique en date du 21/03/2022 ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

CONSIDERANT que cette démarche nécessite de nommer un maître d'apprentissage au sein du personnel de l'établissement. Celui-ci aura pour mission de contribuer à l'acquisition, par l'apprenti(e), de compétences correspondant à la qualification recherchée ou au titre ou au diplôme préparé par ce dernier. Le maître d'apprentissage disposera, pour exercer cette mission, du temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti(e) et aux relations avec le Centre de Formation des Apprentis. De plus il bénéficiera de la N.B.I. (Nouvelle Bonification Indiciaire) de **20 points** ;

CONSIDÉRANT qu'à l'appui de l'avis favorable du Comité Technique, il revient au Conseil d'Administration de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

CONSIDERANT qu'un candidat répond aux critères pour être recruter en contrat d'apprentissage au sein de l'EHPAD, et que son contrat initial a été dénoncé par son employeur ;

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le recours au contrat d'apprentissage,**

- **décident de conclure un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :**

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Technique	1	1	595 heures

- **autorisent Monsieur le Vice-Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis ou établissements scolaires.**

14. Modification du Tableau des Effectifs – CCAS d'Essarts en Bocage

Considérant le recrutement en date du 23 février 2022,

Il convient :

Pour la Résidence Sainte Agathe

- de supprimer un poste d'auxiliaire de soins principal de 2ème classe à 28h
- de créer un poste d'aide-soignante de classe normale à 28h
- de supprimer un poste d'agent social principal de 2ème classe à 28h
- de créer un poste agent social à 28h

Pour la Résidence Saint Vincent de Paul

- de créer un poste d'auxiliaire de soins principal de 2ème classe à 35h
- de créer un poste d'aide-soignante de classe normale à 31h30
- de créer une vacance d'un poste d'agent social roulante 31.5h
- de transformer un poste d'agent social à 35h en un poste d'agent social principal de 2ème classe

- de transformer un poste d'agent social principal de 2ème classe 35h en poste d'agent social 35h

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident de modifier respectivement les tableaux des effectifs comme suit :

Total E.T.P..CCAS D'ESSARTS EN BOCAGE		1,00
Inchangé depuis le	03/11/2021	
Total E.T.P. R.A. CLAIREFONTAINE		7,67
Inchangé depuis le	08/12/2022	
Total E.A.N.M. SA LES TUILERIES		3,10
Inchangé depuis le	03/11/2021	

EHPAD Multisite d'EeB

DIRECTION ADMINISTRATION	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 6,24
PERSONNEL TITULAIRE							
Attaché Hors Classe	SVP	A	1	1		35	35
Infirmière en soins généraux hors classe	SA	A	1	1		35	35
Attaché	SVP	A	1	1		35	35
Adjoint administratif principal 1ère classe	SVP	C	2	1	1	35	70
Adjoint administratif principal 2ème classe	SA	C	1	1		17,5	17,5
ifnirmière de soins généraux de Classe Normale	SA	A	1	1		8,4	8,4
Infirmière en soins généraux hors classe	SVP	A	1		1	17,5	17,5

CUISINE - SERVICES GENERAUX	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 9,27
PERSONNEL TITULAIRE							
Adjoint technique principal 2ème classe	SVP	C	2	2		35	70
Adjoint technique	SVP	C	1	1		35	35
Agent social principal 1ère classe	SVP	C	1	1		31,5	31,5
Agent social	SVP	C	1		1	2,55	2,55
Agent social principal 2ème classe	SA	C	1	1		31,5	31,5
Agent social principal 1ère classe	SA	C	1	1		31,5	31,5
Agent social principal 2ème classe	SA	C	1		1	17,5	17,5
Sté restauration	SVP/SA						70
Apprenti	SVP	C	1	1		35	35

ANIMATION SERVICE SOCIAL		CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 1,80
PERSONNEL TITULAIRE							
Adjoint d'animation	SVP	C	1	1		35	35
Adjoint d'animation	SA	C	1	1		28	28

ASH	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 30,59
PERSONNEL TITULAIRE							
Agent social principal 2ème classe lingerie	SVP	C	1	1		35	35
Agent social lingerie	SVP	C	2		2	19	38
Agent social roulante	SVP	C	2	1	1	31,5	63
Agent social roulante	SVP	C	1	1		31,5	31,5
Agent social principal 2ème classe de nuit	SVP	C	2	2		35	70
Agent social principal 2ème classe	SVP	C	5	5		31,5	157,5
Agent social	SVP	C	2	1	1	35	70
Agent social principal 1ère classe	SVP	C	1	1		35	35
Agent social principal 2ème classe	SVP	C	3	3		35	105
Agent social	SVP	C	2	1	1	31,5	63
Agent social roulante	SA	C	1	1		31,5	31,5
Agent social	SA	C	1	1		28	28
Agent social de nuit	SA	C	1	1		35	35
Agent social de nuit	SA	C	1	1		35	34
Agent social	SA	C	1	1		31,5	31,5
Agent social principal 2ème classe	SA	C	5	5		31,5	157,5
Agent social roulante	SA	C	1		1	28	28
Agent social	SA	C	1	0	1	28	28
CONGES PAYES						15,05	15,05
Blanchisserie						14,11	14,11

PSYCHOLOGUE	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 0,50
PERSONNEL NON-TITULAIRE							
Psychologue Art. 3-3 2° Loi 26/01/84	SVP	A	1		1	17,5	17,5

AIDE SOIGNANTE	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 29,20
PERSONNEL TITULAIRE							
Aide-soignante de classe normale	SVP	B	2	2	0	35	70
Aide-soignante de classe normale	SVP	B	1	0	1	35	35
Aide-soignante de classe normale	SVP	B	1	0	1	31,5	31,5
Aide-soignante de classe supérieure	SVP	B	6	6	0	31,5	189
Aide-soignante de classe supérieure	SVP	B	4	4	0	35	140
Aide-soignante de classe normale	SVP	B	4	4	0	31,5	126
Aide- soignante VOLANTE FIXE	SVP	B	2	2	0	31,5	63
Aide-soignante de classe normale	SA	B	1	0	1	35	35
Aide-soignante de classe supérieure	SA	B	5	5	0	35	175
Aide-soignante de classe supérieure	SA	B	3	3	0	31,5	94,5
Aide-soignante de classe normale Roulante	SA	B	1	1	0	31,5	31,5
Aide-soignante de classe normale	SA	B	1	1	0	31,5	31,5

AMP-AES	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 9,37
Auxiliaire de soins ppal 1ère classe nuit	SVP	C	1	1	0	35	35
Auxiliaire de soins ppal 1ère classe	SVP	C	1	0	1	31,5	31,5
Auxiliaire de soins ppal 2ème classe	SVP	C	1	1	0	35	35
Auxiliaire de soins ppal 2ème classe	SVP	C	2	0	2	31,5	63
Auxiliaire de soins ppal 2ème classe roulante	SVP	C	1		1	31,5	31,5
Apprenti	SVP		1			35	35
Auxiliaire de soins ppal 2ème classe	SA	C	1	1	0	35	34
Auxiliaire de soins ppal 2ème classe	SA	C	1	1	0	28	28
Apprenti	SA		1			35	35

IDE REFERENT	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 1,06
PERSONNEL TITULAIRE							
Infirmière en soins généraux de classe normale	SA	A	1	1		19,6	19,6
Infirmière en soins généraux hors classe	SVP	A	1		1	17,5	17,5

INFIRMIERE	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 6,66
PERSONNEL TITULAIRE							
Infirmière en soins généraux classe supérieure	SVP	A	2	2	0	35	70
Infirmière en soins généraux classe normale	SVP	A	2	2	0	35	70
Infirmière en soins généraux de classe normale	SA	A	1		1	29,16	29,16
Infirmière en soins généraux de classe normale	SA	A	1		1	29,16	29,16
Infirmière en soins généraux de classe normale	SA	A	1		1	29,16	29,16
CONGES PAYES						5,6	5,6

MEDECIN	RESIDENCE	CATEGORIE	OUVERT	POURVU	VACANT	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.	ETP 0,30
PERSONNEL NON-TITULAIRE							
Médecin coordonnateur Convention	SVP	HORS	1	0	1	10,5	10,5

Total EHPAD Multisite d'EeB 94,99

Total EHPAA SVP EeB 3,20
Inchangé depuis le 16/02/2021

Total SERVICES EXTERIEURES EeB 0,94
Inchangé depuis le 16/09/2020

15. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécutées par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT 2020	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	6 580 436,05 €	6 917 902,42 €	337 466,37 €		337 466,37 €

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	RESULTAT EXERCICE 2021	CAF 2021	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT 2021
INVESTISSEMENT	3 975 564,79 €	541 231,65 €	- 3 434 333,14 €	673 218,59 €	- 2 761 114,55 €

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux de l'ERRD,

Considérant que le compte de gestion est en tout point identique à l'ERRD,

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le compte de gestion 2021 du budget annexe CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage– EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage**

- **autorisent Monsieur le Président à signer les dits documents.**

16. Vote de l'ERRD 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage

Considérant que depuis le 1er janvier 2018, le cadre budgétaire a changé. Les établissements publics autonomes ainsi qu'aux ESMS rattachés à une collectivité territoriale ou un CCAS/CIAS se réfèrent à l'instruction interministérielle n°DGCS/5C/DGCL/DGFIP/2016/412 du 28 décembre 2016.

Après avoir pris connaissance de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (E.R.R.D.), joint en annexe,

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2021

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	740 368,31 €	812 991,67 €	5 661 941,49 €	6 040 834,04 €	**Groupe I :** produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 671 041,59 €	4 620 969,67 €	328 000,00 €	345 418,50 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	1 211 880,27 €	1 146 474,81 €	586 548,39 €	531 649,88 €	**Groupe III :** produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	6 623 290,17 €	6 580 436,05 €	6 576 489,88 €	6 917 902,42 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	337 466,37 €	46 800,29 €	- €	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	6 623 290,17 €	6 917 902,42 €	6 623 290,17 €	6 917 902,42 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	337 466,37 €	46 800,29 €	- €	**RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)**
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	8 000,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	559 093,38 €	544 522,25 €	86 165,03 €	86 165,03 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	114 605,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	559 093,38 €	881 988,62 €	132 965,32 €	208 770,03 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	426 128,06 €	673 218,59 €	- €	- €	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**
Taux de CAF en pourcentage des produits	6,48%	9,73%	0,00%	0,00%	***Taux d'IAF en pourcentage des produits***

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	426 128,06 €	673 218,59 €	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Remboursement des dettes financières	512 435,78 €	506 435,78 €	796 504,00 €	11 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	6 554 721,52 €	3 469 129,01 €	1 486 565,52 €	494 446,77 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	35 784,88 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	7 067 157,30 €	3 975 564,79 €	2 709 197,58 €	1 214 450,24 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	4 357 959,72 €	2 761 114,55 €	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	7 067 157,30 €	3 975 564,79 €	7 067 157,30 €	3 975 564,79 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2021 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)		- €		- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2021	6 123 950,16 €	6 123 950,16 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 4 357 959,72 €	- 2 761 114,55 €
FRNG au 31 décembre 2021	1 765 990,44 €	3 362 835,61 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2021	503 331,70 €	503 331,70 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période		0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période		165 188,12 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2021	503 331,70 €	338 143,58 €

TRESORERIE - EXERCICE 2021

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2021	5 620 618,46 €	5 620 618,46 €
Variation de trésorerie de la période	- 4 357 959,72 €	- 2 595 926,43 €
Trésorerie au 31 décembre 2021	1 262 658,74 €	3 024 692,03 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre ERRD synthétique et bilan financier → Écart de : 0,00 €

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés uniquement

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (E.R.R.D.) 2021.**

17. Rapport d'Activité 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage (Départ de Régine NICOLEAU)

Considérant la présentation du rapport d'activité de l'EHPAD d'Essarts en Bocage, joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **prennent acte du rapport d'activité 2021.**

18. Affectation des Résultats 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite d'Essarts en Bocage

Après avoir entendu l'ERRD de l'exercice 2021 du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – EHPAD Multisite,

Considérant les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT EHPAD MULTISITE

Résultat de fonctionnement	2021	Excédent	337 466,37 €
Résultat de fonctionnement reporté		Excédent	
Résultat de fonctionnement global EHPAD		Excédent	337 466,37 €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent l'affectation des résultats 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021

Section d'investissement (10682)	200 000,00 €
Réserve de compensation (10687)	137 466,37 €
Fonds de compensation	
Exploitation N+2	
Déficit	

19. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – Services Extérieurs

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécutées par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	73 224,13 €	78 020,55 €			4 796,42 €	4 796,42 €
INVESTISSEMENT	- €	1 226,00 €	18 277,98 €	35 540,10 €	1 226,00 €	55 044,08 €

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif,

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le compte de gestion 2021 du budget annexe CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage– Services Extérieurs,**

- **autorisent Monsieur le Président à signer les dits documents.**

20. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – Services Extérieurs

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Vice-Président du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage, sur le budget annexe du CCAS d'Essarts en Bocage – SERVICES EXTERIEURS.
A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – SERVICES EXTERIEURS, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	73 224,13 €	78 020,55 €			4 796,42 €	4 796,42 €
INVESTISSEMENT	- €	1 226,00 €	18 277,98 €	35 540,10 €	1 226,00 €	55 044,08 €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent :

- **le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**

- **le compte administratif du budget annexe CCAS d'Essarts en Bocage – SERVICES EXTERIEURS pour l'exercice 2021, tel que résumé ci-dessus.**

21. Rapport d'Activité 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – Services Extérieurs

Considérant la présentation du rapport d'activité de l'EHPAD d'Essarts en Bocage, joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **prennent acte du rapport d'activité 2021.**

22. Affection des Résultats 2021 – Décision Modificative n°1 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – Services Extérieurs

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – SERVICES EXTERIEURS, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat.

Pour mémoire

	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	4 796,42 €
INVESTISSEMENT	55 044,08 €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident l'affectation des résultats 2021 de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation des Articles		Crédits supplémentaires	
Article	Intitulé des comptes	DEPENSES	RECETTES
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		4 796,42 €
001	Résultat reporté		55 044,08 €
2158	Autres installat°, matériel & outillage techniques	29 840,50 €	
2182	Matériel de transport	30 000,00 €	
	Total Investissement	**59 840,50 €**	**59 840,50 €**

23. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécutées par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	60 892,76 €	53 068,00 €			- 7 824,76 €	- 7 824,76 €
INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif,

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le compte de gestion 2021 du budget annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul,**

- **autorisent Monsieur le Président à signer les dits documents.**

24. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Vice-Président du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage, sur le budget annexe du CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	60 892,76 €	53 068,00 €			- 7 824,76 €	- 7 824,76 €
INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent :

- **le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**
- **le compte administratif du budget annexe CCAS d'Essarts en Bocage– EHPAA Saint Vincent de Paul pour l'exercice 2021, tel que présenté ci-dessus.**

25. Rapport d'Activité 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul

Considérant la présentation du rapport d'activité de l'EHPAD d'Essarts en Bocage, joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **prennent acte du rapport d'activité 2021.**

26. Affectation des Résultats 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat.

Pour mémoire

		RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
	FONCTIONNEMENT	- 7 824,76 €
	INVESTISSEMENT	- €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent l'affectation des résultats 2021 de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Intitulé des comptes	Montant
119	report à nouveau déficitaire	7 824,76 €

27. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte de gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécutées par le comptable public du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte de gestion, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	20 697,22 €	15 246,00 €			- 5 451,22 €	- 5 451,22 €
INVESTISSEMENT	- €	786 504,00 €			786 504,00 €	786 504,00 €

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif,

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **approuvent le Compte de Gestion 2021 du budget annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe,**
- **autorisent Monsieur le Président à signer les dits documents.**

28. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif soumis au Conseil d'administration résume les opérations comptables émises par le Vice-Président du CCAS de la Commune d'Essarts en Bocage, sur le budget annexe du CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe.
A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe, joint en annexe, fait apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021	REPORT DE L'EXERCICE SECTION FONCTIONNEMENT 2020	REPORT DE L'EXERCICE SECTION INVESTISSEMENT 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	20 697,22 €	15 246,00 €			- 5 451,22 €	- 5 451,22 €
INVESTISSEMENT	- €	786 504,00 €			786 504,00 €	786 504,00 €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent :

- **le résultat cumulé de l'exercice, tel que présenté ci-dessus,**
- **le compte administratif du budget annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe pour l'exercice 2021, tel que présenté ci-dessus.**

29. Rapport d'Activité 2021 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe

Considérant la présentation du rapport d'activité de l'EHPAD d'Essarts en Bocage, joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **prennent acte du rapport d'activité 2021.**

30. Affectation des Résultats 2021 – Décision Modificative n°1 – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe CCAS de la commune d'Essarts en Bocage – EANM Sainte Agathe, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat.

Pour mémoire

	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021
FONCTIONNEMENT	- 5 451,22 €
INVESTISSEMENT	786 504,00 €

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent l'affectation des résultats 2021 de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Intitulé des comptes	Montant
119	report à nouveau déficitaire	5 451,22 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation des Articles		Crédits supplémentaires à	
Article	Intitulé des comptes	DEPENSES	RECETTES
001	Résultat reporté		786 504,00 €
2313	Construction sur sol propre	786 504,00 €	
	Total Investissement	**786 504,00 €**	**786 504,00 €**

31. <u>Changement de Statut d'EHPAA vers Résidence Autonomie – Budget Annexe CCAS d'Essarts en Bocage – EHPAA Saint Vincent de Paul</u>

Monsieur le Vice-Président rappelle que :

- La loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015 a unifié les régimes juridiques des Établissements Sociaux et Médicaux Sociaux et des services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervenant auprès des personnes âgées et handicapées et des familles fragiles en faisant prévaloir celui de l'autorisation.

- L'EHPAA Saint Vincent de Paul a été autorisée par le Conseil Départemental de la Vendée le 8 février 2018 par l'arrêté 2018 PSF-DAPAPH/SOA n°5.

- Conformément à la loi ASV, l'EHPAA Saint Vincent de Paul aurait dû être classée sous le statut juridique de Résidence Autonomie depuis 2021. Toutefois, par dérogation, le Conseil Départemental de la Vendée a décidé de lui maintenir le statut d'EHPAA.

- Conformément le décret 2016-696 du 27 mai 2016, fixant les prestations minimales, individuelles ou collectives, délivrées par les résidences autonomies.

Ainsi, il propose de délibérer sur le changement de statut de l'EHPAA Saint Vincent de Paul, en Résidence Autonomie.

Après avoir entendu les propositions de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Vice-Président, les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **valident la décision de changement de statut de l'EHPAA Saint Vincent de Paul en Résidence Autonomie conformément à la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015 et de ses décrets d'application,**

- **autorisent Monsieur le Vice-Président à régulariser tout document relatif à ce dossier,**

- **décident de solliciter le Conseil Départemental pour ce changement de statut.**

32. Mouvements de Résidents

RESIDENCE ST VINCENT DE PAUL

ENTREES		
Nom Résident	Date	Commune d'origine
ARNAUD Pierre	09/03/2022	Boulogne

DECES / DEPARTS			
Nom Résident	Date	Commune d'origine	Motif du départ
CHAILLOLEAU Maurice	09/02/2022	St-Martin des Noyers	
BABIN Anne	10/02/2022	Sainte-Florence	
CHETANEAU Louisette	15/02/2022	Sainte-Cécile	
NICOU Marie-Noëlla	17/02/2022	Les Essarts	

RESIDENCE STE AGATHE

ENTREES		
Nom Résident	Date	Commune d'origine
LANDAIS Marie-Marcelle	18/02/2022	Les Essarts

DECES / DEPARTS			
Nom Résident	Date	Commune d'origine	Motif du départ
ARDOUIN Renée	07/02/2022	L'Oie	

33. Prochaines dates de réunion CCAS

REUNIONS CA CCAS EeB 2022	NOTICE	INFO A TRANSMETTRE POUR LE
mercredi 6 avril 2022	jeudi 24 mars 2022	mercredi 23 mars 2022
mercredi 22 juin 2022	mardi 7 juin 2022	lundi 6 juin 2022
mercredi 14 septembre 2022	jeudi 1 septembre 2022	mercredi 31 août 2022
mercredi 19 octobre 2022	jeudi 6 octobre 2022	mercredi 5 octobre 2022
mercredi 16 novembre 2022	jeudi 3 novembre 2022	mercredi 2 novembre 2022
mercredi 7 décembre 2022	jeudi 24 novembre 2022	mercredi 23 novembre 2022

REUNIONS COMITE TECHNIQUE 18H30/ CHST 19H00 CCAS EeB
lundi 21 mars 2022
lundi 13 juin 2022
lundi 5 septembre 2022
lundi 28 novembre 2022

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DÉCISION DU PRÉSIDENT EN DATE DU 17 FÉVRIER 2022

DÉCISION DU PRÉSIDENT

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept février

Le Président du CCAS d'ESSARTS EN BOCAGE,

Vu l'article L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le règlement intérieur d'attribution des aides sociales facultatives du CCAS d'Essarts en Bocage,

Vu la demande d'aide financière en date du 8 février 2022 pour Madame X... – LES ESSARTS – 85140 ESSARTS EN BOCAGE,

Vu les difficultés financières ponctuelles rencontrées par Madame X....,

Le Président du CCAS décide d'accorder une aide financière de 350 €uros dans le cadre de l'aide à la mobilité. Cette aide sera versée directement au Garage des Lilas aux ESSARTS.

Conformément aux termes de l'ordonnance n°2020-391 du 1er Avril 2020, les membres du Conseil d'Administration du CCAS d'Essarts en Bocage seront informés de cette décision dès son entrée en vigueur. Monsieur le Président en rendra également compte à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Jean-Pierre MALLARD

Vice-Président du CCAS
Président de Séance